

BULLETIN MUNICIPAL



S O M M A I R E

Le congrès départemental des sapeurs-pompiers

Les dossiers du conseil municipal

Réaménagement de la mairie : le bilan financier

A la communauté de communes

À l'école laïque Jean Macé

Notre environnement

La vie des associations

Au fil des animations estivales

Quelques brèves

La vie de la commune

Le mot du maire

Réconfortant...

Habituellement la première page de votre bulletin d'information comporte un éditorial du maire, accompagné d'une photo, le tout axé sur une réalisation que la commune souhaite mettre en exergue.

Cette fois-ci, nous dérogeons en laissant la parole à ces hommes de la commune que nous côtoyons tous les jours et qui prennent sur leur temps personnel et professionnel pour se mettre au service des autres, à ces hommes venus de tout le département et que nous accueillerons le 15 juin en un hommage largement partagé.

Voilà qui est réconfortant à une époque où l'on se plaint que le « chacun pour soi » envahit le vie en société...



Samedi 15 juin : congrès départemental des Sapeurs-pompiers

Pour la 4^{ème} fois de son histoire et grâce au dynamisme des femmes et des hommes, jeunes et anciens, qui composent le corps d'Allègre, la commune aura l'honneur d'accueillir le 97^{ème} congrès départemental des sapeurs-pompiers.

A cette occasion, et au nom de la population dans son entier, qu'il soit permis aux élus de rendre hommage à la générosité,

au dévouement et au courage de nos sapeurs-pompiers.

Leur activité permanente et soutenue au service de la population n'a d'égale que la discrétion avec laquelle ils interviennent. Aussi, l'occasion nous est donnée de mettre en lumière leurs multiples actions.

• **Survol historique**

1877 : création d'une subdivision de sapeurs- pompiers à Allègre, par délibération du conseil municipal. La commune s'engage à subvenir aux équipements en matière d'incendie, à l'habillement et à la fourniture de fusils. Le corps des sapeurs-pompiers comprend un officier, deux caporaux, un fourrier, un tambour et un clairon.

Depuis, des chefs de centre se sont succédé : Lucien Flouvat (1912-1920) ; Louis Rabeyrin (1920-1929) ; Eugène Récipon (1929-1947) ; Armand Allès (1947-1963) ; Georges Fargette (1963-1989) ; Joseph Ampilhac (1989-2006) ; Patrick Ferrand (2006-...).

1913 : organisation du congrès départemental des sapeurs-pompiers à Allègre

1962 : organisation du congrès départemental

1983 : organisation du congrès départemental

2001 : création de la section des jeunes sapeurs-pompiers en relation avec le colège du mont-Bar

2001 : mise en service de la caserne actuelle, route de Châteauneuf

2013 : organisation du congrès départemental

• **De nos jours, des missions très diverses** :

les sapeurs-pompiers d'Allègre sont appelés à intervenir de 150 à 200 fois par an, c'est-à-dire en moyenne tous les deux jours : très lourde tâche pour des volontaires qui ont, par ailleurs et dans le même temps, une vie de famille, un métier à assurer et leurs loisirs personnels, comme tout un chacun.

Si les interventions pour incendie se sont désormais réduites, par contre, les sapeurs-pompiers ont élargi leur domaine d'action, notamment au niveau des secours aux personnes qui constituent l'essentiel de leur activité.

Mais, ils remplissent aussi des missions peu connues du grand public, qui dépassent très largement le cadre habituel. Jugez-en :

– plusieurs dizaines de participations à la lutte contre les feux de forêts, depuis 1976 : Sud de la France, Sud-ouest, Corse, Ardèche... ;

– participation à la sécurité des Jeux olympiques d'Hiver à Albertville en 1992 ;

– lutte contre la pollution du pétrolier Erika en Bretagne, en 1999 ;

– lutte contre les inondations dans le Gard, l'Hérault ;

– participation à la sécurité du G8 à Evian, en 2003 ;

– participation à la mise en sécurité de bâtiments en Haute-Ardèche suite à une tempête de neige en 2009.

Ce sont des opérations extérieures qui s'effectuent sous forme de colonnes de renfort (plusieurs engins spécialisés et des personnels formés à ces spécialités), avec une autonomie sur plusieurs jours.

– participation à l'organisation du 2^{ème} Congrès international des Médecins Sapeurs-pompiers au Puy-en-Velay, en 1988 ;

– un membre du centre a été reconnu par une invitation personnelle du président de la République, à l'Elysée, en 1990, avec deux autres de ses camarades du département, en remerciement pour leur participation à la lutte contre les feux de forêts dans le Sud-est de la France, en 1990 ;

– un membre du corps a été désigné porte-drapeau de l'Union départementale des Sapeurs-pompiers de Haute-Loire à Paris, à l'occasion de la journée nationale des Sapeurs-pompiers en 2007 ;

– le centre d'Allègre est impliqué dans tous les projets importants développés par le SDIS (Service départemental d'Incendie et de Secours) ;

– le centre d'Allègre a également fourni un vice-président à l'Union départementale des Sapeurs-pompiers et un secrétaire à l'Amicale départementale des Anciens Sapeurs-pompiers ;

– des membres du centre assurent, depuis de nombreuses années, les formations au secourisme pour les scolaires, le grand public,...

• **Quelques chiffres impressionnants** à l'échelon de la France (année 2011 ; source : site officiel des Sapeurs-pompiers) :

– plus de 4 millions d'interventions annuelles, dont plus de 3 millions de secours à victimes ;

– environ 11 600 interventions par jour, soit une intervention toutes les 7,4 secondes !

– près de 80% des sapeurs-pompiers sont des volontaires ;

– un récent sondage hisse les pompiers tout en haut de l'échelle de confiance que leur accordent les Français (92%).

• **Témoignages vécus**

➤ **Incendie d'un corps de bâtiment de ferme**

Dans une nuit sans lune, a soudain retenti le hurlement sinistre de la sirène.

A l'approche du village, le ciel rougeoyant ne laissait subsister aucun doute sur le lieu exact du sinistre. Mais le propriétaire avait cru bon de nous attendre à l'entrée du village, vêtu d'une chemise de nuit d'un blanc tirant sur le gris, aux pans inégaux (surtout devant...) et d'autant plus courte que notre homme, tel un fantôme se découpant sur un fond cramoisi, agitait en signe de détresse ses bras au-dessus de sa tête couverte d'un bonnet de nuit assorti à la chemise et dont la pointe retombait sur son épaule droite.....

La surprise passée, il fallut vite s'atteler à la tâche.

➤ **Un autre incendie...**

Quand nous sommes arrivés sur les lieux du sinistre, il était encore temps de sauver quelque chose. Alors, nous nous sommes précipités avec détermination dans la maison. Mais le propriétaire nous avait devancés avec de grands gestes. « Suivez-moi ! Par ici ! Vite ! » Une fois à l'étage, il se jeta sur le lit, les bras grands ouverts dans

un geste de désespoir pour récupérer... son magot ! Des billets à foison, partout, sur le lit, sous le lit, sur le plancher ! Et vas-y que je te ramasse à pleines brassées...

Quelques uns partirent en fumée, mais ce n'étaient que des billets !

➤ **La radio crépite : « Accident train contre tracteur - passage à niveau de D.... ».**

L'alerte était inquiétante et ne laissait que peu d'espoir au conducteur du tracteur. En effet, à notre arrivée, nous aperçûmes sur le talus l'engin coupé en deux. Et juste à côté, le chauffeur, certes un peu sonné, mais surtout furax : « Mais NOM DE D..., on n'a pas idée de rouler à une allure pareille avec un train ! »

➤ **C'est une intervention sur un accident domestique que je n'oublierai jamais.**

La fillette était tombée dans un puits. Elle gisait, inanimée. Avec le renfort du SAMU, nous avons réussi à la ramener à la vie. Elle ne gardera aucune séquelle, mais elle avait côtoyé la mort de très, très près.

Un grand souvenir pour notre corps de sapeurs-pompiers.

Les dossiers du conseil municipal

• **Vote des budgets**

Les taux d'imposition : chaque année, le conseil municipal, avant même de voter les différents budgets, doit se prononcer sur le maintien, l'augmentation ou, éventuellement, la diminution des taux d'imposition.

N'oublions pas que l'impôt représente, avec les dotations de l'Etat, les deux principales recettes annuelles pour une commune.

Depuis 1995, les taux d'imposition communaux n'ont subi aucune hausse. De ce fait, ils sont inférieurs à la moyenne des taux des communes de taille équivalente du département. Comme depuis le début du mandat et comme nous nous y étions engagés, il n'y aura, cette année encore, aucune hausse, le budget ayant pu être équilibré ainsi.

Seule la hausse des bases d'imposition votées par le Parlement provoquera une légère augmentation, mais totalement indépendante des élus de la commune. Si,

lorsque vous recevrez vos avis d'imposition à l'automne, il devait y avoir une hausse substantielle du total, ce serait le fait d'autres collectivités territoriales (Région, département, communauté de communes).

Rappel des taux (commune/moyenne du département) : taxe d'habitation : **15,24%**/16,30 ; foncier bâti : **11,80%**/13,04 ; foncier non bâti : **75,29%**/61,79 ; cotisation foncière des entreprises : **18,99%**/19,80).

• **Construction de la maison de santé et aménagement de la place Dr Gallaud** :

les travaux de construction de la maison de santé avancent rapidement en dépit de 42 jours d'intempéries. A la fin juin, le couvert sera posé et les aménagements intérieurs pourront commencer. L'architecte est très vigilant sur l'enchaînement des interventions des entreprises de sorte que l'achèvement des travaux est fixé à la fin de l'année.

Parallèlement, les travaux de la place Dr Gallaud vont démarrer dès le mois de juillet. L'ensemble améliorera sensiblement l'entrée principale du bourg.

Dans le même temps, les contacts se poursuivent avec divers professionnels de santé susceptibles d'intégrer les locaux.

Un expert comptable spécialisé dans la mise en place d'une telle structure a été retenu pour assister la commune et les professionnels dans le calcul des loyers et des charges, pour la rédaction des baux, la mise en place d'une structure de gestion (société civile de moyens), etc.

La commune a fait le maximum pour obtenir des subventions pour la construction, si bien qu'il ne nous reste que 20% à financer, ce qui est le minimum de toute opération publique d'investissement pour le maître d'ouvrage. C'est un niveau d'aide (80%) exceptionnel que nous ne serons sans doute pas prêts d'atteindre à nouveau.

C'est sur cette base que sont calculés les loyers, au prorata des surfaces privatives de chaque locataire. **De la sorte, le budget communal n'aura à supporter, ni la charge d'investissement qui sera couverte par les loyers, ni les charges de fonctionnement gérées en interne par la SCM.**

Nous rappelons ici que l'objectif unique recherché par la commune est de créer la condition matérielle optimum pour que les professionnels de santé s'installent durablement au service de la population.

• **Assainissement des villages** : la loi sur l'eau a posé le principe de l'assainissement individuel pour les villages ou les maisons isolées. Pour mettre en œuvre ce principe, les communes doivent élaborer un schéma d'assainissement qui est en cours d'approbation. Celui-ci a conclu, après étude du foncier, de la nature et de la topographie des sols, que ce principe s'appliquerait partout, sauf à Besses et dans une partie de Châteauneuf.

Rappelons que cette même loi oblige désormais la mise en place d'un assainissement avant toute vente ou rénovation d'un bâtiment.

A Châteauneuf : commencés à l'automne 2012, les travaux se sont achevés en mai 2013 après une longue interruption hivernale. Les eaux usées seront dirigées vers la pompe de relevage du lotis-

sement Les Doniches-2 qui a été intégrée dans le domaine public

Une quinzaine de maisons ont été raccordées à l'assainissement collectif. Par la même occasion, le réseau d'eau potable, qui empruntait en grande partie le domaine privé, a été déplacé sur le domaine public et remis à neuf. Les eaux pluviales ont été captées et dirigées vers la nature. Les réseaux secs (électricité, téléphonie) ont été enterrés.

Enfin, après de tels travaux, il est évident que la voirie est à refaire, mais elle n'était déjà pas en bon état...

A Besses, l'étude du schéma d'assainissement a révélé que la plupart des maisons ne pouvaient être assainies individuellement faute de terrain disponible pour installer une fosse et un épandage.

L'enchaînement logique des travaux relève de la même réflexion que pour Châteauneuf : profiter de la tranchée pour rénover l'ensemble des réseaux, puis refaire l'éclairage public et la voirie du village.

• **Construction d'un columbarium** : il a été installé dans l'ancien cimetière. En granit clair, il comprend 9 cases de 3 urnes avec possibilité d'agrandissement. Le conseil municipal a fixé les mêmes tarifs pour les concessions du columbarium et en pleine terre, à savoir 800 € pour une durée de 30 ans.

• **Création d'un réseau de chaleur** : nous en sommes à l'avant-projet détaillé (APD).

Ce réseau alimentera les gros consommateurs : MAS, collège, BIV, Intermed, gendarmerie, Foyer vellave, OPAC, Maison de retraite, école, poste, mairie et église, ainsi qu'une vingtaine de particuliers.

Deux chaudières bois sont prévues ainsi qu'une chaudière fioul prenant le relais, en cas de panne, des deux autres chaudières. La commune a répondu à l'appel à projet bois-énergie de l'ADEME afin d'obtenir les subventions les plus élevées possibles accompagnant un tel projet. Etant donné l'investissement important, le montant des subventions déterminera la faisabilité de l'opération. Il convient également de préciser que le budget chauffage (budget annexe) devra s'équilibrer par la vente de chaleur.

• **Travaux de voirie 2013 :**

- aménagement place Dr Galaud (subventions : DETR et amendes de police) ;
- grosses réparations de voirie ;
- aménagement des VC N°1, 2 et 4 (Châteauneuf) ;
- aménagement piste forestière de Chazuzias (subventions Etat et Union européenne : 70%) ;
- rénovation éclairage public : remplacement de lampes vétustes et enfouissement des réseaux à Châteauneuf et

Besses (subventions Syndicat d'électrification : 45%).

• **Travaux de bâtiments 2013** (hors maison de santé) :

- rénovation des toilettes publiques près de la mairie ;
- assèchement des murs de la chapelle Notre-Dame de l'Oratoire : nous comptons sur une subvention de la DRAC. Mais la solution pour résoudre enfin le problème d'humidité des murs constaté depuis de très nombreuses années n'est pas aisée à trouver...

Réaménagement de la mairie : le bilan financier

Années de réalisation : 2011-2012

Il est rappelé que les services de la mairie proprement-dits n'occupent que la moitié de la surface, le reste étant affecté à la médiathèque, aux services sociaux, à l'accueil-solidarité et au club des Aînés.

Dépenses	Montant HT
Travaux (dont révision de prix : 16 523,05€ et avenants 8 972,37€)	527 570
Maîtrise d'œuvre	54 340
Frais annexes : SPS, CT, publicité reprographie	9 384
Autres frais : matériel informatique, mobilier, électroménager, signalétique...	18 462
Total HT	609 757
Recettes (42,70%)	
Etat DGE 2010	52 913
Etat DETR 2011	50 746
Conseil général CG2D 2ème génération	35 165
Conseil général (mobilier médiathèque)	847
Vente du presbytère	120 000
Vente des anciens radiateurs de la mairie	650
Sous-total	260 321
Emprunt Caisse d'épargne sur 20ans, taux 2,64% indexé sur le livret	320 000
Autofinancement commune	29 436
Total HT	609 757

Pm : financement de la TVA par un prêt court terme 2 ans de 105 000€ dans l'attente du versement du FCTVA

A la communauté de communes

• **La micro-crèche**

Un nom aérien et léger : Libellules et Papillons

Une fréquentation satisfaisante : une vingtaine d'enfants inscrits, dont 15 originaires des communes d'Allègre et Céaux d'Allègre.

Une équipe jeune et dynamique placée sous la direction d'Agnès Allart et composée de Marion Bonnet, Nathalie Dessimond et Julie Vlassof.

Des plages horaires très larges : la micro-crèche est ouverte du lundi au vendredi inclus, de 7h30 à 18h30.

Récemment, l'équipe, a mis en place une action dite « passerelle » avec la classe maternelle de l'école laïque Jean-Macé. Trois enfants de plus de deux ans fréquentant la micro-crèche ont partagé des moments avec les enfants de l'école, leurs futurs camarades de classe. Les professionnelles de la micro-crèche souhaitent proposer aux familles un accueil périscolaire à la sortie de la classe (midi et 16h15). Les enfants seront pris en charge en attendant la venue des parents, dans la soirée.

• **L'Office de Tourisme**

Une visite de la carrière de Ringue a été organisée le dimanche 24 mars. Malgré un temps très incertain, une soixantaine de personnes ont répondu à l'invitation. Sous la conduite et avec les explications d'un expert en matière de géologie, Jean-Noël Borget, du CPIE du Velay, la plupart des présents ont découvert un lieu impressionnant par la hauteur du front de taille (40 m), tout en orgues basaltiques aux formes parfaites. Cette carrière est exploitée et n'est donc pas ouverte au public en temps ordinaire.

Ouverture du bureau d'Allègre en été : c'est notre compatriote Dulcie Falgon qui sera l'hôtesse d'accueil durant l'été 2013. L'office sera ouvert : du lundi au vendredi

de 9h45 à 12h30 et de 14h à 17h30, le samedi de 9h45 à 12h30 et de 15h30 à 19h et le dimanche de 14h30 à 17h30.

• **La muséographie du mont Bar** : les visites de scolaires sont plus nombreuses cette année. Le musée travaille en relation avec le centre de Saint-Front. Il s'est enrichi d'une exposition permanente sur le pic noir, magnifique oiseau présent au mont-Bar et devenu le symbole de la maison. Il annonce sa présence grâce à « l'arbre à pics » qui se dresse fièrement devant l'entrée et que les enfants du centre de loisirs et de l'école auront tout à loisir de décorer.

• **L'Accueil de Loisirs Ville-Auvergne**

Les vacances de printemps ont connu des temps forts et une fréquentation en hausse. Au programme : la main à la pâte en cuisine, le tour du mont-Bar en poneys, une rencontre avec les enfants du centre de loisirs de Langeac, une invitation à la résidence des Deux volcans pour un grand loto avec les personnes âgées. Et, en point d'orgue, une grande journée « Olympiades ».

Cet été, le centre sera ouvert durant toutes les vacances avec, au programme, un camp à Saint-Front, des journées à thème : escalade, trottinette nordique, etc.

Inscriptions dès à présent au 04 71 76 88 10

• **Les projets de la CCPA** : le projet-phare du mandat est la construction d'un espace bien-être à Saint-Paulien pour une somme d'environ 2,3 millions d'euros. Certes, il y a des subventions, mais l'impact de la dépense sur le budget est conséquent, d'où, en 2013, l'augmentation de 5% de l'impôt communautaire.

À l'école laïque Jean Macé

• **La réforme des rythmes scolaires** : le décret du 26 janvier 2013 modifie les rythmes scolaires en classes maternelles et primaires à compter de la rentrée de septembre 2013, sauf dérogation par délibération du conseil municipal pour une application à la rentrée 2014.

Les principaux axes de la réforme sont les suivants : toujours 24 h de temps scolaire

par semaine, mais répartis sur 4 jours et demi. Par conséquent, il y aura classe chaque mercredi matin de 9h00 à 12h00. La pause méridienne durera au minimum 1h30 et un temps d'animation sera instauré, chaque jour, dans chaque école, à la charge des communes.

Après de nombreuses réunions de concertation entre maires, au sein du

conseil municipal (deux commissions scolaires et un conseil municipal), à l'école (réunion de parents, concertations entre mairie et enseignants et, enfin, en conseil d'école), un accord entre les différentes parties s'est dégagé. Les nouveaux rythmes scolaires seront appliqués dès la prochaine rentrée.

Les animations à la charge et sous la responsabilité de la commune seront assurées en interne par les enseignants volontaires et par le personnel communal qualifié, ainsi que par trois animateurs de l'accueil de loisirs Ville Auvergne et de la Mutualité française Auvergne. La dépense correspondant aux animations est prise en charge par la commune ; toutefois, cette année au moins, des subventions conséquentes viendront en atténuer la charge.

Cette réforme appelée majoritairement de tous ses vœux par la communauté éducative est destinée à améliorer les conditions d'accueil et de scolarité des enfants.

Néanmoins, loin d'être une réforme en profondeur, souhaitons qu'elle ne soit qu'un prélude à d'autres transformations conséquentes du fonctionnement de l'école, qui ne manqueront pas de faire des vagues, mais laissons les vagues venir mourir sur la jetée...

- **Le calendrier de fin d'année** : le cycle piscine, une journée découverte du basket à Saint-Paulien, la sortie de fin d'année à Murat (spectacle médiéval) et la fête de l'école le 29 juin 2013.

Notre environnement

- **Le dégagement de l'entrée Sud d'Allègre** : le visiteur arrivant à Allègre en provenance du Puy-en-Velay, par la RD 13, a une vue remarquable sur le bourg. Celle-ci, avec le mont-Bar voisin, contribue fortement à affirmer l'identité et la personnalité du bourg d'Allègre.

Malheureusement, si cette vue apparaît comme très préservée à 5 ou 10 km, elle se dégrade fortement dans les 3 derniers kilomètres, jusqu'à être lamentable quand le visiteur pénètre dans le bourg à hauteur de la place Dr Gallaud.

La commune a commencé à remédier à ce problème, à cet endroit précis, en décidant d'y implanter la future maison de santé et de restructurer les espaces publics environnants.

Mais le problème reste entier pour les 3 km précédents. Là, il n'est plus question d'urbanisme, mais tout simplement de qualité du paysage.

Or, il apparaît, à l'analyse, que des interventions limitées, du type abattage ou élagage d'arbres, permettraient de rétablir la qualité de ce paysage.

Un dossier a été monté et une réunion avec les différents partenaires (Conseil général, communes de Céaux et d'Allègre) a permis de se répartir les tâches : élagage ou abattage pour les arbres situés sur le domaine public ou sollici-

tation des propriétaires concernés quand ils sont le domaine privé.

- **L'éclairage de la Potence** : un nouvel éclairage, plus discret, sera installé. Outre l'amélioration esthétique, la dépense en éclairage sera très sérieusement réduite, le tout pour un investissement limité.

- **Les enfants de l'école plantent** : bâtir à cet âge paraîtrait précoce, mais planter, pas du tout ! Telle est la réflexion menée conjointement par les élus de la commune et les enseignants de l'école laïque Jean-Macé.

La mairie avait posé sa candidature dans le cadre d'un appel à projet lancé par l'Office français de la fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe, en lien avec la Fédération nationale des Communes forestières de France.

Notre projet, consistait à réaliser des plantations d'arbres dans des lieux destinés aux enfants : le parc de jeux de Fonteline, le plateau de départ du Cheminarbre et la forêt du mont Baur. Nous avons reçu gratuitement cinquante plants d'essences locales parmi lesquelles une majorité de feuillus. Les enfants de l'école ont reçu un magnifique livret pédagogique individuel mettant en évidence le rôle primordial de la forêt. Planter un arbre est une action des plus significatives pour l'avenir de la

planète et des êtres humains qui, en principe, devraient encore l'habiter, à moins que...

La plantation a eu lieu le 11 avril. L'encadrement était assuré par un agent ONF, par un bénévole voisin de Fonteline, par quelques élus, ainsi que les enseignants de l'école. Voilà, pour les enfants, une occasion supplémentaire de mettre en application la pédagogie dite « de la main à la pâte » chère à Georges Charpak.

Un goûter a conclu l'après midi.

Les élus remercient les enfants et tous les participants.

• **Le nettoyage de printemps** a eu lieu le 23 mars grâce à la mobilisation d'une douzaine de bénévoles, enfants et adultes. Chaque année, on se dit qu'au bout de plusieurs années de ramassage, on va revenir bredouille... que nenni ! On se rassure en se disant que « *c'est toujours ça de moins dans la nature !* » Sans doute une goutte d'eau, mais c'est bien connu : les gouttes de d'eau font... Alors espérons ! Espérons surtout être plus nombreux à l'avenir.

• **Propreté des rues** : des poubelles ont été installées là où elles faisaient défaut. Néanmoins, de nombreux papiers, des paquets de cigarettes jonchent encore les rues : pourtant une poubelle est forcément à proximité de votre main. Le geste est simple, pas contraignant. Il y va du respect de notre cadre de vie et donc des habitants. Pour cela, point besoin de financement (élément derrière lequel on se cache lorsqu'on ne veut pas agir), mais une attitude citoyenne de la part de tous. Comme chaque année, les employés de voirie ont fait un balayage de printemps, en essayant de parcourir toutes les rues. Cette opération ne peut être renouvelée avant l'été par manque de temps, alors nous comptons sur votre compréhension et votre aide. Nous avons un beau village qui mérite le détour aux dires de tous les visiteurs qui le découvrent... et le découvrent encore. Nous en serons d'autant plus fiers qu'il se montera sous son meilleur jour.

• **Un rappel à tous** : les jours de collecte des ordures ménagères sont le lundi et le jeudi matin. Par conséquent, ce sont ces

matins-là qu'il faut déposer sa poubelle bien fermée (sacs plastique à proscrire) sur le trottoir, et non pas la veille (voire, avant) car un chien peut passer et éventrer le sac. Les employés du SICTOM n'ont pas à réparer les dégâts. Certes, cette fâcheuse pratique devient rare, mais on la rencontre encore en quelques lieux du village.

• **Les places de parking réservées aux personnes à mobilité réduite** : la loi impose fort justement des places de parking pour personnes à mobilité réduite devant les bâtiments publics, forcément à proximité des entrées de ces bâtiments. Ces emplacements doivent absolument être laissés libres d'accès en toutes circonstances.

Les centres-bourgs ont été conçus à une époque où l'automobile n'existait pas. De nos jours, les rues sont trop étroites et les espaces parkings trop exigus, mais on ne peut pas démolir des quartiers entiers pour résoudre les problèmes de stationnement : il faut vivre avec, comme avec d'autres, qui soit dit en passant, revêtent un caractère beaucoup plus astreignant et préoccupant...

• **L'embellissement du bourg et le fleurissement** : après un gros effort sous le précédent mandat, la nouvelle forme de fleurissement mise en place au début de ce mandat n'avait pas donné les résultats escomptés. Aussi, depuis l'an dernier surtout, un effort particulier est fait sur le fleurissement du bourg : aire de jeux de Fonteline, rue Porte-de-Monsieur et autour de la mairie l'an dernier ; place du marché, de l'église, jardinet rue du Saint-Esprit, bacs ancienne gendarmerie et rue Germaine Tillion cette année.

Les objectifs vont de soi : améliorer la qualité de vie des habitants, l'accueil des visiteurs, l'image de la commune ; favoriser l'économie locale... Beaucoup d'entre vous participent à titre individuel au fleurissement et nous les en remercions vivement, mais nous souhaiterions que vous soyez encore plus nombreux, d'autant que cette année, nous avons inscrit la commune au concours départemental des villes et villages fleuris.

Le jury nous rendra visite entre le 15 juin et le 15 septembre.

• **Vitrines hors cadre** : « *Objets inanimés, avez-vous donc une âme ?* » Eh bien, oui.

Cette année encore, nos vitrines sortiront de leur torpeur hivernale pour le plus grand plaisir des yeux. La liste des artistes exposants se modifie d'année en année et nous espérons encore quelques nouveautés. Mais vous aurez tout à loisir de les découvrir entre le 15 juin et le 15 septembre.

La tentative de décoration à Noël était un peu timide (2 vitrines), mais elle mérite d'être renouvelée. Là aussi, comme pour le fleurissement, nous lançons un appel aux artistes, mais également aux propriétaires souhaitant mettre gratuitement leur vitrine à disposition. Un nouveau jeu pour enfants sera un élément de curiosité supplémentaire.

Nous remercions vivement les propriétaires pour leur participation : sans eux, pas de projet « vitrines hors-cadres ».

- **Peintures** : le renouvellement des peintures de balustrades et autres garde-corps a commencé et s'achèvera, nous l'espérons cet été, mais nos employés de voirie n'ont pas toujours autant de temps qu'ils le souhaiteraient à y consacrer.

- **Le chantier de jeunes 2013** : cette année encore nous aurons le plaisir d'accueillir un chantier international de jeunes Allemands, Coréens et Français. Il s'agira de reprendre le premier charreyron restauré en 2008 (fossé Ouest du château) car les blocs de basalte concassé ont dévalé les pas d'âne et s'accumulent au bas du sentier.

Au-delà du chantier en lui-même, il s'agit aussi de nouer des contacts avec la population et en particulier les jeunes gens et jeunes filles d'Allègre et ses environs. A ce propos, en liaison avec Concordia, l'organisme de gestion des chantiers, nous lançons un appel aux jeunes locaux pour venir sur le chantier partager une journée en toute convivialité. Si vous êtes intéressés, venez chercher les informations ou vous faire inscrire en mairie.

- **Un radar pédagogique qui en dit long...** : un contrôle de vitesse des véhicules par un radar pédagogique placé à l'entrée Nord d'Allègre a été effectué du 19 au 28 mars.

Il nous livre quelques données intéressantes :

- nombre total de véhicules : 15 593 (soit 1559 par jour en moyenne... et en basse saison !)

- 5 513 (35% ou encore 1 sur 3) sont en dépassement de vitesse (dont 14 roulant entre 81 et 90 km/h (!) ; 152 roulant entre 71 et 80 km/h)

- 6 914 (les plus nombreux) roulaient entre 41 et 50 km/h

- la V85 (vitesse en-dessous de laquelle circulent 85 % des véhicules) est de 57 km/h. Autrement dit, 15% des véhicules dépassent 57 km/h.

Quelles leçons tirer de ce constat qui ne surprendra pas celles et ceux d'entre vous, piétons, qui empruntent les trottoirs de la D13 ? Les ralentissements dans la traversée du bourg se font au niveau du feu tricolore (même s'il n'est pas assez respecté) et au niveau de l'étranglement que constitue l'angle de la maison Lopez. Mais aucun obstacle ne ralentit les véhicules dans la partie Nord de la traversée (surtout, sommet de côte maison Ampilhac Marius à maison Allès Jean-Marc et vice-versa).

Voilà une réflexion (suivie d'une action) à conduire...

- **Vandalisme** : lors d'un week-end d'avril, plusieurs panneaux du Cheminarbre ainsi que le panneau indicateur du musée du mont-Bar (sur le parking du Centre G. Sand) ont été arrachés de leur support et déposés au pied. Acte de vandalisme pur : c'est désolant.

De même, à la suite de l'un des 2 bals de Pentecôte, le panneau situé au centre du carrefour rues de Fonteline-rue Grellet de la Deyte a été, une fois de plus arraché et, cette fois-ci, traîné sur plusieurs mètres.

La vie des associations

- **A la médiathèque Germaine Tillion** : l'informatisation de la médiathèque comprend la mise en ligne du catalogue, la formation des bénévoles au fonctionnement du logiciel, l'achat de matériel in-

formatique complémentaire, etc. Elle est subventionnée par le Conseil général.

Cette modernisation tombe à point nommé : dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires appliqués dès la pro-

chaîne rentrée, la médiathèque, proche de l'école, sera un outil très utile pour les enfants.

A noter : depuis l'ouverture de la médiathèque, la fréquentation est en forte progression : 42% chez les adultes et 131% chez les enfants.

• **Au Sporting-club d'Allègre** : le championnat se termine : l'équipe se classe dans les premières de sa poule de 2^{ème} division. De plus, elle a accompli un long parcours en coupe Régis-Fay : l'aventure s'est terminée à Saugues contre une équipe de promotion (2 à 0, dans les arrêts de jeu). Cette équipe a les moyens de viser un ou deux échelons supérieurs. Mais les victoires sont le terreau de la bonne ambiance et de la camaraderie, éléments primordiaux aux yeux de tous : très juste analyse !

Tous les joueurs et dirigeants ont reçu un survêtement remis lors d'une petite réception au bar « La récré ». Les sponsors sont des artisans et commerçants locaux : Alain Gidon, Hervé Trescartes et Philippe Monatte.

La commune a prévu de remplacer les radiateurs électriques dans les vestiaires.

• **Chez les donneurs de sang** : la collecte organisée le 19 mars au CGS a réuni une trentaine de donneurs.

Le président, Claude Bussac, a lancé un appel à de nouveaux donneurs. Donner son sang : geste de générosité, ô combien ! capital pour sauver des vies. Quoi de plus beau pour l'homme ?

Prochaine collecte : mardi 9 juillet, de 16h30 à 19h00, au Centre G. Sand.

• **Au comité de jumelage** : la 12^{ème} rencontre citoyenne s'est déroulée du 27 avril au 4 mai. La délégation comprenait 45 personnes, dont 19 se rendaient pour la première fois à Krostitz, petite ville proche de Leipzig.

Au programme : une excursion en Suisse saxonne, région montagneuse de toute beauté, qui surplombe l'Elbe, à proximité de la frontière avec la République tchèque ; visites de Leipzig, cité de Jean-Sébastien Bach et ville de foires renommées, capitale culturelle et économique de la Saxe ; découverte de la toute nouvelle usine automobile de BMW, fleuron d'une production automatisée et respec-

tueuse de l'environnement ; rencontre au collège de Krostitz, dans le cadre d'une Journée européenne de la jeunesse et du sport ; concerts.

Dans les soirées d'ouverture et de clôture, Michel Chouvier, maire de Vernassal, Jean Duroure, président du comité, et Anaïs Besseyre, responsable des jeunes, se sont faits les interprètes du groupe français pour souligner le rôle moteur de l'entente franco-allemande dans la construction européenne, ainsi que le rôle décisif de l'action des citoyens eux-mêmes, pour une Europe fraternelle et pacifique, à la fois plus unie et forte de sa diversité.

En juillet 2014, ce sera au tour du Comité d'accueillir une délégation citoyenne de Krostitz, à l'occasion du 10^{ème} anniversaire du jumelage.

• **Team road** : début mai, de nombreux camions faisant retentir leurs sirènes aux sons aussi variés que leurs couleurs, ont attiré de très nombreux spectateurs, petits et grands. En fait, cette exposition est l'occasion pour le grand public de se réconcilier avec ces mastodontes - tels des lions - effrayants en liberté sur les routes, mais parfaitement inoffensifs dans leur cage, la cour du collège.

• **A l'AGUMAAA :**

Le cinéma numérique : l'AGUMAAA évolue vers le cinéma numérique : un écran neuf vient d'être installé et, à partir du 7 juin, le cinéma numérique remplacera les projections en 35 mm. Il en résultera une très nette amélioration de la qualité sonore des projections et la possibilité de projeter des films en 3D.

Les activités : elles se sont très bien déroulées et l'association prépare déjà la prochaine rentrée, reconduisant la programmation avec quelques modifications : probable transfert des cours de guitare du mercredi au samedi pour s'adapter aux nouveaux rythmes scolaires, mise en place d'ateliers de céramique, etc.

Le marché de produits biologiques et d'artisanat d'art qui se tiendra **le 22 septembre**, sera précédé le **samedi 21** d'animations pour les enfants et d'un spectacle tout public (à partir de 2 ans) proposé par la Compagnie « A tous Vents » qui avait séduit le public l'an dernier. Cette année sera proposé « Brin d'Air », un tout nouveau spectacle.

Le marché de Noël, de plus en plus apprécié, sera reconduit **le 15 décembre**.

La gestion de la salle : parallèlement à ces manifestations et aux activités, l'équipe de l'AGUMAAA poursuit, en lien

avec les associations utilisatrices, son travail de gestion de la salle polyvalente, et notamment le suivi des locations, encore nombreuses cette année.

Au fil des animations estivales...

Présentation de quelques unes des animations de l'été par leurs organisateurs (liste non exhaustive).

• **Samedi 20 et dimanche 21 juillet : Fêtes médiévales**

Cette année encore Alègre médiéval vous propose d'animer l'été en vous faisant revivre l'histoire de notre bourg.

Tout commencera le samedi matin par le grand défilé d'ouverture. Troubadours, jongleurs et échassiers animeront la ville de leurs tours et autres pitreries. Puis, **le marché** s'ouvrira qui vous offrira moult produits venus de loin pour vous étonner, vous ravir et vous enchanter. La fête n'en oubliera pas les plus petits avec son camp enfants, ni les plus passionnés d'histoire avec les conférences historiques. Après **un grand banquet festif autour de la broche**, le spectacle de feu ravira petits et grands et se terminera par un grand concert... vistalien !

Le dimanche, le marché rouvrira ses portes pour de nouvelles **animations** à venir découvrir en famille.

Les bénévoles d'Alègre médiéval travaillent d'arrache-pied pour vous proposer, une fois encore, de belles fêtes. Ils sollicitent votre aide. En effet, pour assurer la qualité et la pérennité de la fête, l'association a besoin de sang neuf et de bras, non seulement pour le montage et le démontage, mais aussi pendant les festivités, pour servir les repas, dans les tavernes et aux stands crêpes. Nous comptons sur le soutien de chacun pour que cette édition soit encore exceptionnelle.

A très bientôt sur nos fêtes.

• **Dimanche 4 août : 6^{ème} édition de la Neira des Volcans d'Allègre**

A 9h00, après les inscriptions aux repas, rassemblement devant le podium pour la « **transhumance-photos** », puis départ autour du mont-Bar avec le troupeau de brebis noires du Velay. Commentaire des paysages traversés par le CPIE du Velay. Halte-boisson en musique offerte par le Crédit agricole et la Neira.

Concours de photos numériques des brebis noires, d'Allègre, de la fête, du marché à envoyer (environ 500Ko) à caroffduflos@orange.fr avant le 1^{er} octobre. Le jury de la Neira récompensera les 10 meilleures photos qui seront mises en ligne sur le site www.brebis-noire-velay.org et dont les auteurs recevront un cadeau ou un repas gratuit pour la Neira 2014.

Marché de la Neira : découverte des produits fermiers et artisanaux de petits producteurs vellaves et auvergnats respectueux de la nature ou bio. Animation par Jean-Pierre Langénieux au micro de Radio-Craponne. Les annonces seront

bilingues en *patoès di Velay* et en Français !

Toute la journée : présentation d'animaux de nos fermes et de tracteurs d'hier et d'aujourd'hui.

Vers 11h30 : retour de la transhumance-photos. Bénédiction des brebis, des présents et des *tueilles* (mini-roulottes de bergers). Aubade musicale. Discours. Apéritif à la buvette.

12h00 : repas à base d'agneau et de produits de notre région. Tarif : 12 € par adulte ; 6 € par enfant.

De 14h30 à 17h00 : démonstrations du métier de berger. Nouveauté 2013 : sketches et annonces bilingues en patois occitan ! Musique-trad par le groupe « *l'Atelier de Polignac* » ; danses traditionnelles.

17h : Tirage au sort de la tombola (gardez-vous tickets de repas) sur le podium de Radio-Craponne.

Musique et danses jusqu'au soir. Possibilité de dîner sur place à 20h.

Réservation pour les repas de midi et du soir : 04 71 00 79 64 ; 06 73 53 07 57 ; 04 71 00 21 04 ; 06 42 43 01 22 ; 04 71 00 22 74.
Plus d'infos sur www.brebis-noire-velay.org

La quasi-totalité de la fête est sous abri et accessible en fauteuil !

• **Dimanche 18 août : Vide-grenier, toute la journée**

Quelques brèves

• **Les lotos ont le vent en poupe** : celui des sapeurs-pompiers a réuni 200 joueurs et celui du comité de jumelage près de 150.

• **Le site de la mairie... aussi** : à ce jour, le cap de la 100 000^{ème} visite a été largement franchi. Si vous êtes un visiteur même occasionnel, vous avez sans doute remarqué une nouvelle rubrique dénommée « Copains d'avant ». Le jeu consiste à tenter de reconnaître un maximum de ces têtes juvéniles, avant de cliquer sur le double de la photo où apparaissent alors les noms. Mais l'exercice s'avère parfois difficile... Devinez à qui la faute ?

Les échos qu'on reçoit de cette rubrique (et du site en général) sont très positifs.

Malheureusement le site a été victime d'attaques de « hackers » qui ont provoqué quelques soucis à notre webmaster et l'ont amené (provisoirement, nous l'espérons) à supprimer le nom et le contenu de la rubrique Forum (remplacés par « Exprimez-vous »), point d'entrée privilégié pour ces pirates de la toile.

• **Les archives de la mairie ont bénéficié d'un lifting** : récemment, la municipalité a

accueilli Martin de Framond, directeur départemental des Archives départementales, pour l'inspection périodique des archives de la mairie.

Grâce à un travail méthodique commencé sous le mandat précédent et au prix d'un acharnement sans faille, Jean-Luc Fraisse s'est attaché à mettre à jour les archives de la mairie : trier, classer et conserver les documents postérieurs à 1950, transmettre aux archives départementales les documents antérieurs à cette date et éliminer les documents sans valeur. Désormais, il suffit de quelques minutes pour pénétrer au cœur d'un dossier, à la recherche d'informations précieuses car bien souvent, c'est dans le passé qu'on trouve un début d'explication au présent...

• **Le 61^{ème} Grand prix cycliste** a vu 180 coureurs participer à cette épreuve qui, cette année, servait de support aux championnats de Haute-Loire. Un beau succès pour cette manifestation qui reste l'une des dernières courses sur route organisées dans le département.

La vie de la commune

• **Agenda 2^{ème} semestre 2013** (animations connues au moment du tirage ; sources : Office de Tourisme intercommunal, AGUMAAA, site de la mairie)

JUIN 2013

Samedi 8 juin, 20 h30, CGS - **Représentation théâtrale du collège des Hauts de l'Arzon**

Samedi 15 juin, toute la journée, CGS - **Congrès départemental des Sapeurs-pompiers**

Samedi 15 juin, 20h30, 20 rue du Château - **Couvige : Les Grellet à Allègre et ailleurs** par les Amis d'Allègre

Du 15 juin au 15 septembre, dans les vitrines du bourg - **Exposition Hors cadre**, or-

ganisée conjointement par la commune et la CCPA

Mardi 18 juin, 20h30, CGS - **Spectacle théâtral** de fin d'année par l'atelier de l'AGUMAAA

Samedi 29 juin, 17h00, CGS - **Fête de l'École laïque Jean Macé**

Samedi 29 juin : après-midi, plan d'eau de Céaux d'Allègre - **Concours de pêche** de l'AAPPMA

Samedi 29 juin, 20h30, en l'église d'Allègre - **Concert de musique sacrée française du**

XX^{ème} siècle, par le chœur *Sine nomine* (direction Julien Courtois) du Puy-en-Velay

JUILLET 2013

Jeudis 4, 11, 18, 25 juillet, 17h00, devant le 20 rue du Château - **Visite du bourg d'Allègre** par les Amis d'Allègre

Dimanche 7 juillet, 13h30, Fonteline - **Concours de boule lyonnaise** par la Boule du mont-Bar

Mardi 9 juillet, de 16h30 à 19h, CGS - **Collecte de sang**

Du 10 juillet au 14 août, chaque mercredi matin, local du club des Aînés - **Exposition-vente du club**

Du 15 juillet au 15 août, 25 rue Porte de Monsieur - **L'Opéra tissé**, présente les dentelles de Gabriel Breul. Sonner

Samedi 13 juillet, 22h00, CGS - **Grand feu d'artifice, suivi d'un bal** organisé par l'amicale des Sapeurs-pompiers

Du 15 juillet au 30 août, CGS : **Exposition dentelles, peintures et stages dentelles aux fuseaux** tous niveaux par M. Rossi (AGUMAAA)

Mardis 16, 23 et 30 juillet, 18h00 - **Visite de la bergerie des Astiers** par le GAEC de Combe d'Azou

Samedi 20 juillet et dimanche 21 juillet : en journée et soirée - **Fête médiévale** organisée par Allègre médiéval : spectacles de rues, repas et spectacle nocturne. **Conférence** par les Amis d'Allègre, à 17h00, 20 rue du Château

AOÛT 2013 :

Mardis 6, 13, 20 et 27 août, 18h00 - **Visite de la bergerie des Astiers** par le GAEC de Combe d'Azou

Du 3 août au 24 août : **Chantier international de jeunes** organisé par Concordia et la commune d'Allègre

Dimanche 4 août, toute la journée à partir de 9h00, CGS - **Fête de la Neira** (brebis noire du Velay) : randonnée, repas, marché, animations, musique et danses

Jeudis 8, 22 et 29 août, 17h00, devant le 20 rue du Château - **Visite du bourg d'Allègre** par les Amis d'Allègre

Dimanche 11 août, après-midi, plan d'eau de Céaux d'Allègre - **Concours de pêche** par l'AAPPMA

Mardi 13 août, après-midi, plan d'eau de Céaux d'Allègre - **Concours de pêche** par l'AAPPMA

Mercredi 15 août, 14h00, Fonteline - **Concours de pétanque** du SC Allègre

Dimanche 18 août : toute la journée, dans le bourg - **Vide grenier**

SEPTEMBRE 2013

Samedi 7 septembre, 13h30, Fonteline - **Concours de boule lyonnaise** par la boule du mont-Bar

Samedi 14 septembre, 17h00, 20 rue du Château - **Journée européenne du patrimoine** par les Amis d'Allègre

Samedi 14 septembre, 20h30, CGS - Soirée découverte du monde (Grand Nord) par Michel Crohas

Dimanche 22 septembre, de 10h00 à 19h00, CGS - **Marché bio-artisanat** organisé par l'AGUMAAA

OCTOBRE 2013

Mercredi 9 octobre, 20h00, église - **Procession du vœu** organisée par les Amis d'Allègre

Samedi 12 octobre : 20h30, 20 rue du Château - **Couvige/vidéo projection** par les Amis d'Allègre

Semaine du 15 au 21 octobre - Semaine bleue co-organisée par la maison de retraite d'Allègre, l'AGUMAAA et la mairie d'Allègre (CCAS) (Sous réserve)

NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2013

Samedi 9 novembre, en matinée : **Foire de la Saint-Martin**

Samedi 9 novembre, en soirée, CGS - **Bal de la Saint-Martin** organisé par le SCA-foot

Dimanche 15 décembre, toute la journée, CGS - **Marché de Noël** organisé par l'AGUMAAA

• État-civil (1^{er} semestre 2013)

Naissances : 30 janvier : Tristan, Émile, Raphaël **RENAUX** ; 13 février : Alvino, Michel **MARQUES** ; 14 avril : Kylian, Michel, Dom **PLOTON** ; 22 avril : Clarys **CHARRAT** ; 25 mai : Lucas **DESSIMOND**

Mariage : 25 mai : Jean Claude **SAVONA** et Khim **YOEURN** ; 8 juin : Jérôme **MASSEBOEUF** et Angélique **JOLY**

Décès : 11 décembre : Marie Louise **LUDON**, née GILBERT (95 ans) ; 19 décembre : Marcel **MARTIN** (87 ans) ; 7 février :

Germaine (Francine) **BONHOMME**, née GRAVIER (84 ans) ; 7 février : Jean-Baptiste **MATHIEU** (92 ans) ; 23 février : Andrée **FARGETTE**, née ROLHION (82 ans) ; 25 février : Sidonie **DUMAS** (92 ans) ; 4 mars : Marie-Thérèse **VERNIERE-DELORME** (60 ans) ; 5 mars : Denise **MEYSSONNIER** (78 ans) ; 17 mars : René **ROUX** (101 ans) ; 18 mars : Marie, Denise **TISSANDIER**, née BERTRAND (88 ans) ; 23 mars : Yvonne

CARTAL, née CHAMBON (91 ans) ; 17 avril : Eugénie **COUDERT**, née COURRIOL (88 ans) ; 23 avril : Maxime **CHAMPRIGAUD** (86 ans) ; 24 avril : Yvonne **MOREAU**, née MALFANT (92 ans) ; 26 avril : Jean **FARENGE** (99 ans) ; 7 mai : Thierry **ROYER** (43 ans) ; 20 mai : Jean Marius **DUFOUR** (91 ans) ; 23 mai : Renée **CHAZOT**, née FALCON (84 ans)

PROCHAIN NUMÉRO DU BULLETIN MUNICIPAL : 10 décembre 2013

La mairie

Courriel : mairie.allegre@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-allegre.com
Téléphone : 04 71 00 71 21
Fax : 04 71 00 22 84

Ouverture au public : le lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 12h15 ; le mercredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00. Le maire reçoit sur rendez-vous le samedi de 10h00 à 12h00 suivant ses disponibilités

ADMR

Téléphone : 04 71 00 22 04
Permanences : vendredi de 9h00 à 12h00 ; lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h00 à 17h00 (accueil dans le logement de La Poste - entrée par la cour)

Assistante sociale

Téléphone : 04 71 00 71 92
Permanences en mairie le mercredi de 9h00 à 12h00

Déchetterie

Ouverture au public : mercredi de 14h00 à 17h00 et samedi de 9h00 à 12h00. Accès gratuit pour les usagers du SICTOM

Des numéros utiles

Pompiers : 18
SAMU : 15
Médecins de garde (dimanches et jours fériés en journée) : 04 71 04 33 33
Allo Enfance maltraitée : 119
Gendarmerie : 17
École laïque Jean Macé : 04 71 00 70 29
Micro-crèche : 04 71 00 23 25
Centre de loisirs : 04 71 00 23 86
Collège du mont-Bar : 04 71 00 71 74
Communauté de communes : 04 71 00 51 89
Office de tourisme : 04 71 00 72 52
Urgence dépannage électrique : 0 810 333 043